



communiqué

N°:
No.: 163

Le 31 octobre 1985

CONTRIBUTION CANADIENNE AUX OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR LE DESARMEMENT

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui une contribution canadienne de 100 000 \$ aux objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que cette contribution démontre l'appui permanent du gouvernement du Canada envers les objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement, qui sont d'informer et de sensibiliser le public et d'obtenir son appui pour les objectifs des Nations Unies dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement. Le gouvernement du Canada a déjà versé deux contributions de 100 000 \$ chacune à la Campagne mondiale pour le désarmement, en mars 1983 et en octobre 1984.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada consacrera, sur sa contribution, 50 000 \$ à l'Annuaire du désarmement des Nations Unies. L'Annuaire, préparé par le Département des Affaires du désarmement des Nations Unies, est un ouvrage de consultation qui s'adresse autant aux spécialistes qu'aux membres du grand public qui souhaitent en apprendre plus sur les activités menées au sein des instances multilatérales de contrôle des armements et de désarmement. Il joue un important rôle d'information dans le contexte de la Campagne mondiale pour le désarmement. La contribution du Canada servira à appuyer tous les aspects de la préparation et de la distribution de l'Annuaire de sorte que cette publication utile puisse être consultée par un plus grand nombre de personnes.

Le Canada consacrera, sur sa contribution, 40 000 \$ à l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement (UNIDIR). L'UNIDIR, institut autonome de la famille des Nations Unies basé à Genève, a été établi en

1980 pour mener des recherches indépendantes sur les questions liées au désarmement et à la sécurité. L'UNIDIR est financé à même les contributions volontaires des États ainsi que d'organisations publiques et privées. La contribution canadienne facilitera la recherche de l'UNIDIR sur l'aspect vérification des actuelles négociations sur le contrôle des armements et le désarmement. Cette contribution est conforme au rôle important que la vérification doit jouer dans ce domaine ainsi qu'à l'insistance mise sur la vérification dans le Programme canadien d'action pour la deuxième partie de la Décennie du désarmement, programme que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait annoncé dans l'allocution qu'il prononçait à l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 1985.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que les 10 000 \$ restant sur la contribution seraient consacrés au fonds de contributions volontaires pour l'Année internationale de la paix (AIP) en vue d'appuyer le financement des activités que mèneront les Nations Unies pendant l'AIP en 1986. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que cette contribution appuierait les activités de l'AIP qui visent à mobiliser les efforts de la communauté internationale pour éliminer les obstacles actuellement posés à la paix et pour prendre des mesures positives visant l'édification d'un monde plus sûr et plus pacifique.